

SOCIAL

«La demi-part fiscale, une fois de plus menacée»

L'Association des familles monoparentales et recomposées réagit à l'adoption par le Sénat, le 9 décembre, de l'amendement de Philippe Marini (UMP) qui visant à supprimer la déduction de l'impôt sur le revenu de la demi-part accordée aux parents isolés n'ayant plus d'enfants à charge; elle nous prie d'insérer :

«Le Sénat a voté un amendement qui propose la suppression pure et simple de la demi-part fiscale aux personnes seules n'ayant plus d'enfants à charge et notamment les parents d'enfants âgés de plus de 26 ans. Dans le même temps, un autre amendement avait préconisé la possibilité aux petits porteurs de déduire de leurs revenus imposables une partie de leurs pertes en bourse. Fort heureusement, cet amendement a été retoqué mais on ne peut s'empêcher de faire le parallèle.

Nous nous opposons naturellement à ce projet sous toutes ses formes et demandons le maintien en l'état de la demi-part fiscale. Rappelons qu'il y a quelques années une mesure visant toujours les personnes n'ayant plus d'enfants à charge, avait déjà conduit à une baisse importante du plafond de cette demi-part qui est à 855€ aujourd'hui.

La Fédération syndicale des familles monoparentales s'élève contre cette mesure car c'est nier la reconnaissance financière liée à une situation d'appauvrissement durable, car élever seul(e) un ou plusieurs enfants a des conséquences sur le niveau de revenus, même sur la période où les enfants ne sont plus à charge, en particulier en matière de retraite. Comment épargner alors que manger est un défi au jour le jour ?

La Fédération ne peut admettre cette mesure qui va mettre en difficulté des familles ayant des revenus modestes, d'autant, qu'en cette période de difficultés économiques croissantes, les grands enfants font très souvent appel à leurs parents pour les aider financièrement dans le cadre de l'entraide familiale qui pallie aux déficiences de l'entraide nationale. Ce soutien pèse lourdement sur les petits revenus.

Elle n'envisagera la remise en cause de cet avantage fiscal, seulement si l'ensemble du bouclier fiscal et social est concerné par une réforme, et ce ne peut être que dans le cadre d'une réforme fiscale globale. Si tel n'était pas le cas, le gouvernement, une fois de plus, montrerait que ses paroles ne sont pas en accord avec ses décisions.»

FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Appel aux anciens

L'amicale des anciens des Forces françaises en Allemagne lance un appel aux personnes ayant été engagées en tant qu'appelé du contingent, volontaires ou militaires de carrière, et désireuses de se joindre à ses membres. L'amicale tient une réunion mensuelle les premiers mardis de chaque mois de 18h à 20h dans les locaux de l'OMPSAC de Mulhouse, 33 Grand'Rue à Mulhouse (premier étage). Renseignements : ☎ 03 89 59 44 78 ou 03 89 25 18 76.

NOËL AU MAGASIN D'USINE



Beauvillé

CREATEUR PAR TRADITION

NOMBREUSES PROMOTIONS

du 1^{er} au 31 décembre 2008

68150 RIBEAUVILLE

Ouvert tous les jours et le dimanche 21 décembre après-midi

Grand choix de déguisements, accessoires et feux d'artifices.

Location-vente de sonorisation et éclairage d'ambiance.



Vente de costumes pour la Saint-Sylvestre

Les artifices seront mis en vente les 27, 28, 30 et 31 décembre 2008

AU TRAVESTI

45, rue de Mulhouse
68130 WITTELSHEIM
Tél. 03 89 55 50 49
Fax. 03 89 55 50 75



Herrlisheim / Comité local d'animation de la ligne Colmar-Mulhouse

Des dessertes plus adaptées

En 2011, l'arrivée du TGV Rhin-Rhône devrait modifier le fonctionnement de la ligne Colmar-Mulhouse. En attendant, l'aménagement de ses gares se poursuit. Bollwiller et Staffelfelden seront les prochaines concernées.

■ A Herrlisheim, où s'était réuni hier soir le comité local d'animation de la ligne SNCF Colmar-Mulhouse (Clal), les usagers n'ont pas hésité à faire entendre leurs voix. Et les préoccupations pratiques ont été au centre des débats. Les horaires pas adaptés ou les trains bondés - «il faut se battre pour rentrer», lance une usagère- ont été pointés à plusieurs reprises. De nouveaux matériels, prévus pour le printemps prochain, devraient permettre de régler le problème, assure la SNCF.

Concernant les horaires, le Clal envisage de repositionner certains trains. Le "11h45" au départ de Colmar pourrait à partir de décembre 2009 être différé à 12h27 -plus pratique pour les élèves qui quittent les cours à midi-, le "11 h 28" de Mulhouse ne partir qu'à 12h46, un horaire qui conviendrait mieux aux personnes actives.

L'arrivée du TGV Rhin-Rhône, programmée pour la fin 2011, devrait s'accompa-



En 2009, la gare de Bollwiller se verra dotée de 154 places de parking. (Photo DNA - Marc Rollmann)

gner d'une nouvelle grille horaire, avec deux trains par heure en période de pointe et un seul pendant les heures creuses. Certains arrêts trop proches comme Wittelsheim et Staffelfelden pourraient

être supprimés au vu du temps gagné grâce au TGV.

Réouverture de la ligne Guebwiller-Bollwiller

Après Rouffach et Merxheim, ce sera au tour des gares de Bollwiller et de Staffelfelden de bénéficier d'un aménagement. Pour la première, le chantier se monte à 1,6 million d'euros, pris en charge par la Région, la Communauté d'agglomération de Mulhouse, la Ville et l'Etat. Au programme, la création de 154 places de parking voitures et 44 vélos, d'un dépôt-se-minute, d'un arrêt de bus, l'aménagement du parvis ou la plantation d'arbres. Une

réflexion a été engagée concernant la gare de Herrlisheim.

A noter que trois solutions ont été étudiées quant à la réouverture de la ligne Guebwiller-Bollwiller: un bus circulant sur sa propre voie, un tram-train ou un automoteur. Ce dernier semble pour l'instant le plus intéressant. Seul problème: l'Etat avait annoncé ne plus vouloir rouvrir de ligne comportant des passages à niveaux, alors que Guebwiller-Bollwiller en comporte treize. «Adrien Zeller [le président du conseil régional] a écrit au ministre à ce sujet», rappelle le sénateur et vice-président du conseil régional Hubert Haenel.

M.B.

Fréquentation en hausse

Depuis le début de l'année, le trafic sur la ligne Colmar-Mulhouse a progressé de 6,9% par rapport à 2007. Une fréquentation tirée vers le haut par la clientèle occasionnelle (+9,1%) et les abonnés scolaires (+5,5%). La plupart des voyageurs empruntent un TER200 (vers Strasbourg ou Mulhouse). Ces déplacements enregistrent la plus forte hausse (+7,2%), en particulier pour les scolaires (+14,5%). La ligne apparaît comme l'une des plus régulières du TER Alsace (les retards sont pris en compte à partir de cinq minutes). A noter que le coût des actes de malveillances s'élève à 11 000€ depuis le début de l'année.

Conseil général / Les décisions de la commission permanente

Gros investissements pour la Maison des adolescents

■ Jeudi, lors de la commission permanente du conseil général du Haut-Rhin présidée par Charles Buttner, les élus ont notamment approuvé la construction de la médiathèque du Sundgau et du bâtiment du peloton de gendarmerie de Munster.

- ☐ Médiathèque du Sundgau. - Le projet de médiathèque du Sundgau a été voté à l'unanimité. Les communes du sud du département seront mieux desservies avec la décentralisation de deux médiabus dans ce secteur. Le coût global des travaux est estimé à près de 6 millions d'€.
- ☐ Gendarmerie de montagne. - La construction du bâ-

timent du peloton de gendarmerie de montagne de Munster est en bonne voie. Le conseil général a adopté l'avant-projet définitif. Montant des travaux : 2,4 M d'€.

Meyenheim: réduire les risques d'accident

- ☐ Restructuration du collège Jean-Macé de Mulhouse. - L'externat, l'administration et le pôle bio-service de l'établissement sont concernés par cette restructuration. Les travaux intègrent les nouvelles exigences thermiques, d'accessibilité, de sécurité et de confort. Coût des travaux: plus de 8 M d'€.
- ☐ Un nouveau carrefour giratoire à Meyenheim. - La

configuration en croix du carrefour entre la RD201 et la RD3bis provoque des retenues de véhicules aux heures de pointe et génère d'importants risques d'accidents. Cette intersection sera réaménagée en carrefour giratoire. Une enveloppe de 1,4 M d'€ est prévue (au stade des études d'avant-projet).

☐ Maison des adolescents. - Le Département a établi une convention-type de mise à disposition de personnel auprès de la future Maison des adolescents. Destinée aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, à leurs parents et aux professionnels, la structure proposera un accueil gratuit pour des demandes physi-

ques, psychiques, sociales ou éducatives. Elle serait localisée à Mulhouse avec une antenne colmarienne. La structure juridique porteuse serait constituée du Département, des hôpitaux de Rouffach, Colmar, Mulhouse et des villes de Colmar et Mulhouse. Pour la réalisation de ce projet, le conseil général investira 100 000€ en fonctionnement et 200 000€ en investissement.

☐ Rixheim: action sociale. - Le Département a acquis les terrains et locaux de l'ancienne gendarmerie d'une superficie de 18 ares. Objectif: héberger les services de l'action sociale. Montant de l'acquisition: 360 000€.